



Rapport sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement 2023



Mattr
Infrastructure Technologies



Ce rapport est soumis par Mattr Corp. et concerne l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Mattr Corp. le 13 mars 2024, conformément à : (i) la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada (la « Loi »); et (ii) la *UK Modern Slavery Act (Loi britannique sur l'esclavage moderne)* de 2015.

QUI SOMMES-NOUS

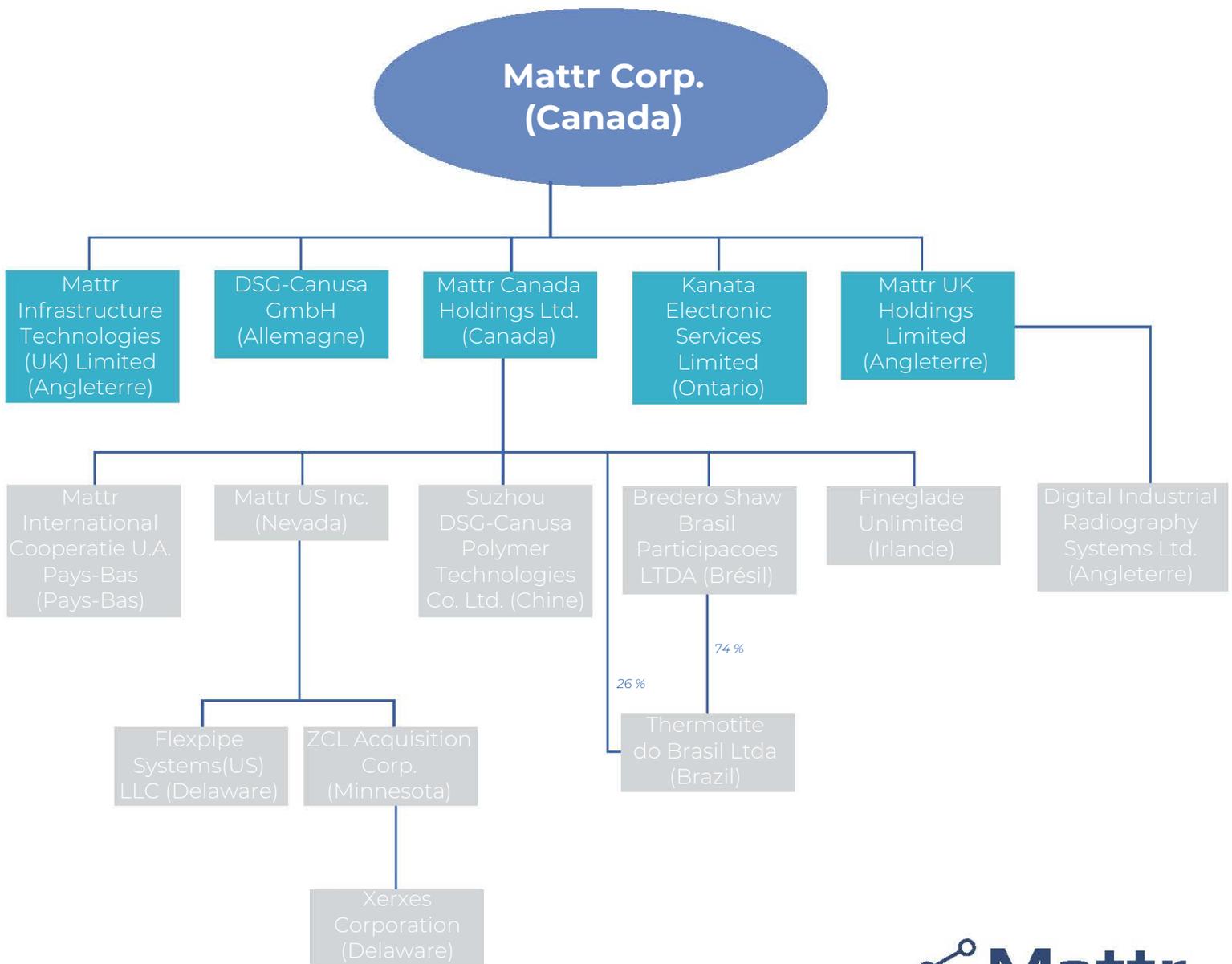
Mattr est une entreprise mondiale de technologie des matériaux, axée sur la croissance, qui dessert largement les marchés des infrastructures critiques, notamment l'électrification, les transports, les communications, la gestion de l'eau et l'énergie. Ses deux principaux segments d'activité, Composite Technologies (Technologies composites) et Connection Technologies (Technologies de connexion), exploitent un réseau mondial de centres de fabrication et de technologie, fournissant des produits différenciés et de grande valeur qui permettent un renouvellement et une amélioration responsables des infrastructures critiques, tout en réduisant les risques et l'impact environnemental. Ces centres de fabrication et de technologie sont situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Chine.

Le 30 novembre 2023, Mattr a finalisé la vente d'une partie substantielle de son Pipeline Performance Group (PPG), dont l'offre de produits comprenait des systèmes spécialisés et exclusifs de protection contre la corrosion interne et externe, des systèmes de revêtement d'isolation thermique et systèmes de revêtement de lestage en béton pour pipelines terrestres et extracôtiers. Cette vente n'incluait pas certains éléments de l'activité PPG, dont un seul exerce des activités substantielles, qui est l'activité de revêtement de canalisations PPG au Brésil. Bien que Mattr reste déterminé à quitter l'activité PPG dans son intégralité, ce rapport portera également sur les activités PPG au Brésil jusqu'à ce que les activités au Brésil soient vendues.

Matr est une société constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est cotée à la Bourse de Toronto. Le siège social de Matr est situé au 25, Bethridge Road, Toronto, Ontario.

Au 31 décembre 2023 et suite à la vente de l'activité PPG en novembre 2023, la Société employait 1 774 employés permanents et contractuels, dont 806 étaient basés au Canada et 968 étaient basés à l'extérieur du Canada.

Le graphique suivant illustre la structure de propriété de Matr et de ses principales filiales et sociétés affiliées au 8 janvier 2024 :



Nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Depuis plus de 50 ans, Mattr fournit des technologies et des solutions hautement techniques pour soutenir des projets d'infrastructure dans le monde entier. Du laboratoire au terrain, nous développons des solutions qui ont un impact générationnel. Vous pouvez trouver nos marques dans les marchés de l'énergie, de l'automobile, de la communication, de la gestion de l'eau, des services publics et des transports, pour ne citer que quelques-uns des secteurs que nous servons.

Mattr offre des technologies de matériaux de pointe et une expertise dans la fabrication complexe. Nos deux principaux secteurs d'activité, Composite Technologies et Connection Technologies, opèrent à travers un portefeuille de marques pour offrir des solutions, des technologies et des produits de haute technologie pour soutenir les projets d'infrastructure et les marchés du monde entier, contribuant ainsi à construire un avenir meilleur.

XERXES

Xerxes offre des réservoirs de stockage souterrains de carburant liquide en matériaux composites de première qualité et des systèmes de gestion des eaux pluviales qui dominent le marché.

FLEXPipe

Flexpipe est un chef de file mondial dans le domaine des conduites non métalliques et enroulables.

SHAWFLEX

Shawflex offre des fils, câbles et assemblages de haute technologie sur les marchés industriels et des infrastructures.

DSG-CANUSA

DSG-Canusa est mondialement respecté pour ses gaines thermorétractables, appliquées à froid et ses manchons.

En plus des secteurs d'activité Composite Technologies et Connection Technologies, les activités PPG de Mattr au Brésil se spécialisent dans la fourniture de solutions de revêtement d'isolation thermique pour l'industrie pétrolière et gazière au Brésil.

Mattr s'approvisionne en matériaux et composants dont elle a besoin pour fabriquer les solutions de matériaux avancées qu'elle propose à ses clients dans le monde entier, auprès de fournisseurs situés principalement en Amérique du Nord, mais également en Amérique du Sud, en Europe, en Afrique et en Asie. Les principaux articles comprennent la polyoléfine et d'autres résines polymères, les adhésifs, les produits d'étanchéité, le cuivre, la fibre de verre et d'autres fils ferreux et non ferreux. Ces matériaux et composants sont ensuite importés dans le pays où la fabrication aura finalement lieu (voir la discussion sous « Qui sommes-nous » ci-dessus pour un résumé des emplacements des centres de fabrication et de technologie). Un certain nombre de nos fournisseurs situés en Amérique du Nord sont des filiales d'entreprises mères ayant leur siège social dans d'autres régions du monde.

Notre engagement envers les droits de la personne

Mattr s'engage à maintenir une culture d'entreprise qui respecte les principes visant à promouvoir, protéger et soutenir tous les droits de l'homme internationalement reconnus. Nous reconnaissons notre responsabilité de respecter les droits de l'homme et d'éviter toute complicité dans la traite des êtres humains, l'exploitation des travailleurs, le travail des enfants, le travail forcé ou d'autres violations des droits de l'homme (« Traite des êtres humains », « Exploitation des travailleurs », « Travail forcé » et « Travail des enfants ») sont collectivement ci-après dénommés « **Abus des droits de l'homme** ». Les termes individuels qui composent le terme défini, Abus des droits de l'homme, sont des termes utilisés pour décrire des situations dans lesquelles une personne est exploitée par une autre à des fins lucratives. Il s'agit de termes généraux qui couvrent de nombreux types d'exploitation faisant appel à la force, à la fraude, à la coercition, à la tromperie, à la discrimination ou à l'abus de pouvoir. Les sections suivantes de ce rapport décrivent les efforts déployés et entrepris par Mattr pour prévenir et réduire le risque que des violations des droits de l'homme soient impliquées à n'importe quelle étape de la production ou de l'importation de marchandises par Mattr.

Cadre de gouvernance : Prévenir/réduire le risque de violations des droits de l'homme

Les documents de gouvernance suivants ont été élaborés pour articuler clairement les valeurs de Mattr, ainsi que les attentes qu'elle impose à la fois à ses employés et à ses fournisseurs, en matière de protection contre les violations des droits de l'homme. Des hyperliens vers nos politiques hébergées en externe sont inclus ci-dessous.

La Politique mondiale en matière de droits de l'homme

établit l'engagement de Mattr à protéger contre les violations des droits de l'homme dans le cadre de ses propres opérations [Cliquez ici pour consulter la politique.](#)

Le Code de conduite de Mattr

établit des normes éthiques et comportementales que les employés et sous-traitants de Mattr sont censés respecter dans la conduite de leurs activités au nom de Mattr, y compris la protection contre les violations des droits de l'homme au sein des activités de Mattr. [Cliquez ici pour consulter la Politique.](#)

Le Code de conduite des fournisseurs

établit des normes éthiques et comportementales que les fournisseurs de Mattr sont censés respecter dans la conduite de leurs affaires avec Mattr, y compris la protection contre les violations des droits de l'homme au sein de leurs activités et de leur chaîne d'approvisionnement. [Cliquez ici pour consulter la Politique.](#)

Les Exigences contractuelles de Mattr

établissent une obligation pour nos fournisseurs de se conformer à notre Code de conduite des fournisseurs et de satisfaire nos demandes d'information et d'audit ou d'être résiliés de leur contrat avec Mattr

Le Protocole d'intégration des fournisseurs

établit un protocole clair, cohérent et vérifiable à utiliser dans toutes les unités commerciales pour l'intégration de nouveaux fournisseurs et comprend l'imposition d'une obligation de diligence raisonnable des fournisseurs

La Ligne d'assistance aux lanceurs d'alerte

est hébergée en externe, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour des signalements par Internet ou par téléphone dans de nombreuses langues. Les détails sur la création d'un rapport de dénonciation sont inclus dans notre politique de dénonciation [qui est disponible ici](#)

Parties de notre chaîne d'approvisionnement présentant un risque plus élevé de violations des droits de l'homme

Nous sommes conscients que certaines régions et certains pays sont généralement connus pour présenter un risque plus élevé de violations des droits de l'homme dans des secteurs spécifiques. Nous avons notamment consulté des renseignements de source ouverte sur cette question, tels que des informations disponibles auprès de l'Organisation internationale du travail, entre autres informations. Nos fournisseurs critiques de premier rang de matériaux et de composants qui entrent dans notre processus de fabrication (Intrants de fabrication), y compris ceux basés dans des pays présentant un risque plus élevé de violations des droits de l'homme, ont été inclus dans la phase 1 de notre projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs (voir la discussion sous « Diligence raisonnable » ci-dessous pour plus d'informations).

Notre plan d'action pour améliorer les processus d'intégration des fournisseurs

Au cours de l'année 2023, Mattr a entrepris un examen de ses politiques et processus existants liés à la prévention et à la réduction du risque que des violations des droits de l'homme soient commises à n'importe quelle étape de la production ou de l'importation de marchandises par Mattr. Même si nous sommes convaincus que nos propres activités sont menées conformément à toutes les lois applicables et qu'aucune violation des droits de l'homme ne se produit au sein de nos propres activités, les résultats de cet examen nous ont amenés à reconnaître la nécessité de mieux comprendre le risque que des violations des droits de l'homme puissent se produire au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En conséquence, la société s'est lancée dans un projet visant à améliorer le protocole d'intégration de notre chaîne d'approvisionnement (Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs) afin de fournir des processus d'intégration cohérents et plus rigoureux dans nos différentes unités commerciales, dans le but d'identifier et d'atténuer les risques de violations des droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Plus précisément, le projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs implique la mise en œuvre :

- o **D'un partenariat avec un fournisseur externe pour entreprendre un contrôle de diligence raisonnable amélioré en tant qu'élément essentiel de notre protocole d'intégration des fournisseurs**
 - o Mattr s'est associé à Assent Compliance (Assent) pour mener un processus de sélection en deux étapes sur les fournisseurs existants et nouveaux (voir les détails supplémentaires ci-dessous sous la rubrique Diligence raisonnable)
- o **Une exigence selon laquelle nos fournisseurs déclarent se conformer au Code de conduite des fournisseurs de Mattr au moment de l'intégration, et chaque année par la suite,**
 - o exige de nos fournisseurs qu'ils mènent leurs opérations d'une manière qui démontre le même respect des droits de l'homme que celui auquel Mattr s'est engagé et confirme ce qui suit :
 - o ne pas recourir au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des êtres humains;
 - o pas de paiement des frais de recrutement par les travailleurs;
 - o un milieu de travail sain et sécuritaire, exempt de discrimination et de harcèlement;
 - o le respect de toutes les lois applicables, y compris celles relatives aux heures de travail, et des règlements sur la liberté syndicale et la négociation collective; et
 - o offrir des salaires et des avantages sociaux qui respectent ou dépassent les normes légales nationales
- o **Des dispositions contractuelles exigeant le respect par nos fournisseurs du Code de conduite des fournisseurs de Mattr et la satisfaction de nos demandes d'information et d'audit, dont la violation de ces dispositions donne lieu à un droit de résiliation du contrat**
- o **Une base de données de fournisseurs agréés disponible pour toutes les unités commerciales pour garantir la satisfaction de l'exigence de diligence raisonnable des fournisseurs**
- o **Des programmes de formation et d'audit pour garantir une application cohérente du protocole d'intégration des fournisseurs et pour évaluer l'efficacité du projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs dans l'identification des risques d'abus des droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement.**

Diligence raisonnable

Assent propose une solution de gestion de la durabilité de la chaîne d'approvisionnement qui aide les fabricants à gagner en transparence dans leurs chaînes d'approvisionnement, afin d'atténuer le risque de violations des droits de l'homme. La Plateforme de durabilité de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Sustainability Platform) d'Assent facilite non seulement la collecte de données de notre chaîne d'approvisionnement, mais entraîne également une augmentation des taux de réponse des fournisseurs et une meilleure qualité globale des données soumises. Assent gère tous les engagements des fournisseurs, qui sont disponibles en plusieurs langues, en notre nom et collecte des informations auprès des fournisseurs en publiant des enquêtes sur les sujets suivants (**Enquêtes sur les droits de l'homme**) :

- Traite des êtres humains et esclavage
- Droits du travail
- Droits de l'homme
- Engagement organisationnel

Ces enquêtes sont conçues pour collecter des données d'une manière qui s'aligne sur les normes internationalement reconnues : à savoir la Global Reporting Initiative (GRI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Le processus de Sélection améliorée des fournisseurs (**Enhanced Supplier Screening (ESS)**) d'Assent offre une solution sans contact pour vérifier les fournisseurs en cas de travail forcé et d'autres risques de non-conformité, y compris les sanctions, en utilisant une surveillance continue des médias accessibles sur Internet et des listes de parties refusées gérées par le gouvernement pour détecter les mentions potentiellement préjudiciables de fournisseurs, y compris les bénéficiaires effectifs ultimes. Ce service surveille plus de 2 millions de sources numériques, notamment les médias d'information, la radio, la télévision, les réseaux sociaux, les rapports d'ONG, les services d'abonnement, les listes de sanctions, les registres gouvernementaux et bien plus encore. Les rapports générés au moyen du processus ESS permettent à Mattr de formuler et de mettre en œuvre rapidement un plan d'atténuation au cas où il prendrait connaissance d'une situation à haut risque au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

Bien que notre objectif soit d'atteindre un niveau adéquat de transparence de la chaîne d'approvisionnement pour garantir que la fabrication de nos produits ne contribue pas par inadvertance à des violations des droits de l'homme à travers notre chaîne d'approvisionnement, nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif sera un parcours au cours des prochaines années. Conscients de cette réalité, nous avons adopté une approche progressive pour atteindre notre objectif.

Phase 1 du Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs

Au cours de l'année 2023 et du premier trimestre 2024, Mattr a mis en œuvre la première phase de son Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs. Plus précisément, nous avons élaboré le plan du Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs et réalisé certains éléments clés de ce programme en :

- engageant Assent pour mener un processus de sélection des fournisseurs en deux étapes en notre nom
- travaillant avec Assent pour terminer la première étape de ce processus de sélection des fournisseurs en deux étapes, la sélection ESS, de nos fournisseurs critiques de premier rang en intrants de fabrication
- travaillant avec Assent pour lancer la deuxième étape de notre processus de sélection des fournisseurs en deux étapes – une campagne visant à effectuer des enquêtes sur les droits de l'homme par nos fournisseurs critiques de premier rang d'intrants de fabrication
- développant le cadre de gouvernance référencé ci-dessus

Cette première phase était axée sur les fournisseurs critiques de premier niveau d'intrants de fabrication, mais nous notons que notre Code de conduite des fournisseurs exige que ces fournisseurs critiques de premier rang établissent des normes équivalentes à travers leurs propres activités et la gestion de leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Phase 2 du Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs

Au cours de l'année 2024, Mattr a l'intention de poursuivre la deuxième phase de son Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs, qui comprend les étapes suivantes :

- Déploiement complet du processus de sélection des fournisseurs en deux étapes, avec notre partenaire Assent, auprès de l'ensemble de nos fournisseurs de premier rang d'intrants de fabrication
- Mettre en œuvre des programmes de formation et d'audit en ce qui concerne le protocole d'intégration des fournisseurs

Mesures prises pour remédier aux violations des droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement

La campagne de diligence raisonnable de phase 1 que nous avons entreprise n'a, à ce jour, révélé aucun risque de violations des droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En conséquence, nous n'avons pas encore eu de raisons de prendre des mesures pour remédier aux violations des droits de l'homme.

Mesures prises pour remédier à la perte de revenus des familles touchées par les mesures prises pour remédier aux violations des droits de l'homme

Comme nous n'avons pas encore eu de raisons de prendre des mesures pour remédier aux violations des droits de l'homme, nous n'avons pas non plus eu de raisons de prendre des mesures pour remédier à la perte de revenus subie par les familles touchées par les mesures correctives prises pour éliminer les violations des droits de l'homme.

Formation des employés de Mattr sur la protection contre les violations des droits de l'homme/évaluation de l'efficacité du Projet d'amélioration de l'intégration des fournisseurs

Comme indiqué ci-dessus, la mise en œuvre de programmes de formation et d'audit s'inscrit dans le cadre de nos objectifs de phase 2 qui devraient être déployés d'ici la fin de 2024.

Le programme de formation : Doit comprendre des séminaires de formation obligatoires (i) pour les employés de Mattr sur le thème des violations des droits de l'homme et de la protection contre leur apparition; et (ii) pour nos équipes d'approvisionnement sur le thème de la mise en œuvre du nouveau protocole d'intégration des fournisseurs.

Le programme d'audit : Doit comprendre (i) un audit interne pour confirmer l'adoption du nouveau protocole d'intégration des fournisseurs; et (ii) suivre les rapports reçus soit d'Assent, soit directement de nos fournisseurs, nous informant des risques d'abus des droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement et confirmant la mise en œuvre de mesures d'atténuation pour remédier à ces risques.

ATTESTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MATTR CORP.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport de Mattr Corp. et des filiales de Mattr auxquelles le rapport se rapporte également. Sur la base de mes connaissances et après avoir exercé une diligence raisonnable, au nom du conseil d'administration, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.



Nom : Kevin Nugent

Titre : Président du conseil d'administration

Date : 13 mars 2024

J'ai le pouvoir de lier Mattr Corp.

